

Première édition
1992-07-01

AMENDEMENT 1
2013-07-01

**Graines de colza — Dosage des
glucosinolates — Partie 1: Méthode
par chromatographie liquide à haute
performance**

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
*Rapeseed — Determination of glucosinolates content — Part 1:
Method using high-performance liquid chromatography*
(standards.iteh.ai)
AMENDMENT 1

ISO 9167-1:1992/Amd 1:2013

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5df07f22-ca40-4a61-8b4d-65dbae7bb3b4/iso-9167-1-1992-amd-1-2013>



Numéro de référence
ISO 9167-1:1992/Amd.1:2013(F)

© ISO 2013

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5df07f22-ca40-4a61-8b4d-65dbae7bb3b4/iso-9167-1-1992-amd-1-2013>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2013

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/CEI, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2, www.iso.org/directives.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou sur la liste ISO des déclarations de brevets reçues, www.iso.org/brevets.

Les éventuelles appellations commerciales utilisées dans le présent document sont données pour information à l'intention des utilisateurs et ne constituent pas une approbation ou une recommandation.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 34, *Produits alimentaires*, sous-comité SC 2, *Graines et fruits oléagineux et farines de graines oléagineuses*.

ISO 9167-1:1992/Amd 1:2013

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5df07f22-ca40-4a61-8b4d-65dbae7bb3b4/iso-9167-1-1992-amd-1-2013>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 9167-1:1992/Amd 1:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5df07f22-ca40-4a61-8b4d-65dbae7bb3b4/iso-9167-1-1992-amd-1-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5df07f22-ca40-4a61-8b4d-65dbae7bb3b4/iso-9167-1-1992-amd-1-2013>

Graines de colza — Dosage des glucosinolates — Partie 1: Méthode par chromatographie liquide à haute performance

AMENDEMENT 1

Page ii, Avant-propos

Supprimer «— Partie 2: Méthode par spectrométrie de fluorescence aux rayons X»

Page 6, 9.1

Supprimer le premier alinéa et ajouter ce qui suit.

«La teneur de chaque glucosinolate, exprimée en micromoles par gramme de matière sèche du produit, est égale à:

$$\frac{A_g}{A_s} \times \frac{n}{m} \times \frac{K_g}{K_s} \times \frac{100}{(100-w)}$$

où

A_g est l'aire du pic, en unités d'intégrateur, correspondant au désulfoglucosinolate;

A_s est l'aire du pic, en unités d'intégrateur, correspondant à l'étalon interne utilisé;

K_g est le coefficient de réponse du désulfoglucosinolate (9.2);

K_s est le coefficient de réponse de l'étalon interne utilisé;

m est la masse, en grammes, de la prise d'essai;

n est la quantité, en micromoles, d'étalon interne ajoutée dans le tube en 8.2;

w est la teneur en eau et en matières volatiles, exprimée en pourcentage en fraction massique, de l'échantillon pour essai.»

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 9167-1:1992/Amd 1:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5df07f22-ca40-4a61-8b4d-65dbae7bb3b4/iso-9167-1-1992-amd-1-2013)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5df07f22-ca40-4a61-8b4d-65dbae7bb3b4/iso-9167-1-1992-amd-1-2013>